

le Fil

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
FINANCES

/ p 3-6

| AVRIL 2025 | # 24



SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	13
 Culture	15
 Actu des assos	16
 Tribunes	21
 Infos pratiques	21
 Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire



Création / réalisation :
A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires
sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

édit



Franck POQUIN,
Maire

Maintenir les équilibres

En 2025, notre commune, au même titre que les autres collectivités, subira de plein fouet les conséquences des difficultés financières rencontrées par l'Etat à l'échelle nationale.

Pour réussir cette dernière année de mandat, nous serons ainsi confrontés à un triple enjeu :

- Mener à leurs termes les projets engagés, à l'image du terrain synthétique (Chemin des Gohardières) et de la piste cyclable reliant Angers à Saint Jean-de-Linières (1^{ère} phase),
- Continuer à placer l'humain au cœur de nos décisions, boussole et finalité de nos actions.
- Conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour financer les actions sans recours à l'emprunt et à une augmentation de la fiscalité.

Au cours de ces cinq dernières années, nous avons fait le choix de ne pas contracter d'emprunt supplémentaire afin de ne pas endetter la commune ni obérer les possibilités d'actions futures. Une nouvelle fois, en 2025, nous autofinancerons les investissements avec une planification sur l'année pour une gestion optimum de la trésorerie.

Au quotidien, nous poursuivons nos démarches pour accompagner les plus fragiles afin que leurs difficultés restent temporaires.

Tout ne sera alors qu'une question d'équilibre, entre la volonté de faire vivre nos valeurs d'humanité, les réalisations d'infrastructures permettant de nouveaux usages et la gestion des contraintes budgétaires.

C'est le défi que nous acceptons de relever pour Saint-Léger-de-Linières !

FINANCES

Une situation saine pour un avenir serein

Les orientations budgétaires présentées et discutées en séance du 6 février 2025 ont été retranscrites dans le budget 2025.

La situation financière permet d'envisager pour 2025, des investissements ambitieux sans alourdir la fiscalité, ni recourir à l'emprunt. Le 6 mars, le conseil municipal a adopté le budget et approuvé les résultats de 2024, à l'unanimité.

Un volume important d'investissements a été engagé en 2024 dont 1 771 903 € comptabilisés sur l'année. Certains programmes vont se poursuivre en 2025, ils constituent les « restes à réaliser » pour un montant de 555 751 €. Par ailleurs, de nouveaux investissements ont été inscrits au budget pour 1 646 000 €.



Épargne nette corrigée

751 992 €

Taux d'épargne nette

17,67 %

(moyenne des communes comparables : 12%)

COMPTE FINANCIER 2024 : DES BASES SOLIDES

La commune affiche une bonne santé financière, fruit d'une gestion efficace des dépenses et d'un dynamisme économique local.

A noter : pour la 1^{ère} année, ont été intégrées dans les comptes communaux, les dépenses et recettes de fonctionnement liées à la halle de tennis Océane suite à la dissolution du SYPIS, syndicat Intercommunal, qui les portait auparavant.

• DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DYNAMIQUES

En 2024, les recettes de fonctionnement ont atteint 4 256 176 € (hors opérations d'ordre), portées par une fiscalité stable depuis 2020 et un territoire attractif. Les constructions nouvelles, les programmes immobiliers et les implantations d'entreprises ont généré de nouvelles rentrées fiscales.

• DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3 278 637 € en hausse dans ce contexte encore inflationniste. Pour ne prendre qu'un exemple : le poste «Électricité» a connu une progression de 50 000 € en un an soit 36 % d'augmentation (à périmètre constant). L'augmentation significative du prix de l'électricité (+ 25 %) et l'augmentation bien que modérée de la consommation liée à un hiver plus froid explique ce surplus de dépense.

• LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement provient des excédents dégagés par la section de fonctionnement (recettes et dépenses courantes).

Recettes réelles* de fonctionnement (RRF)	+ 4 256 176 €
Dépenses réelles* de fonctionnement (DRF)	- 3 278 637 €
Épargne brute	= 977 539 €
Remboursement du capital des emprunts	- 225 547 €
Épargne nette (capacité d'autofinancement)	= 751 992 €

(*sans report des excédents de fonctionnement et opérations d'ordre)

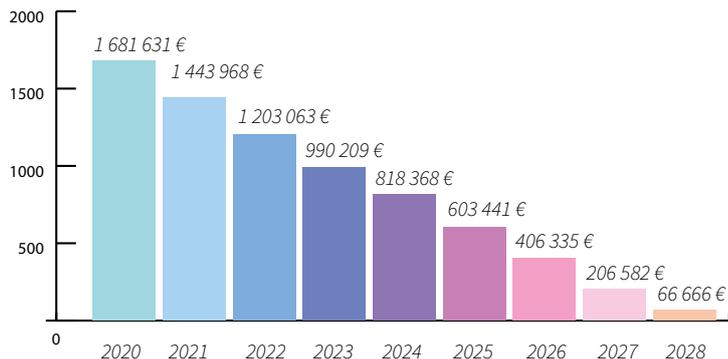
L'épargne brute s'établit à 977 539 €. Après remboursement du capital des emprunts (225 547 €), l'épargne nette atteint 751 992 €. L'épargne nette traduit la capacité de la commune à financer les investissements nouveaux sans avoir nécessairement recours à l'emprunt ou à la hausse de la fiscalité. La commune dispose d'une bonne capacité à financer ses projets.

**• LA DETTE :
UN DÉSENDETTEMENT CONSTANT**

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2024 et n'est prévu pour 2025.

Ainsi le profil de désendettement de la commune se poursuit comme suit :

la dette, qui s'élève à 603 441 € au 1^{er} janvier 2025, tombera à 406 335 € fin 2025. La dette par habitant est de 154 €, ce ratio reste bien en-deçà de la moyenne nationale de 710 € (2023).



• LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

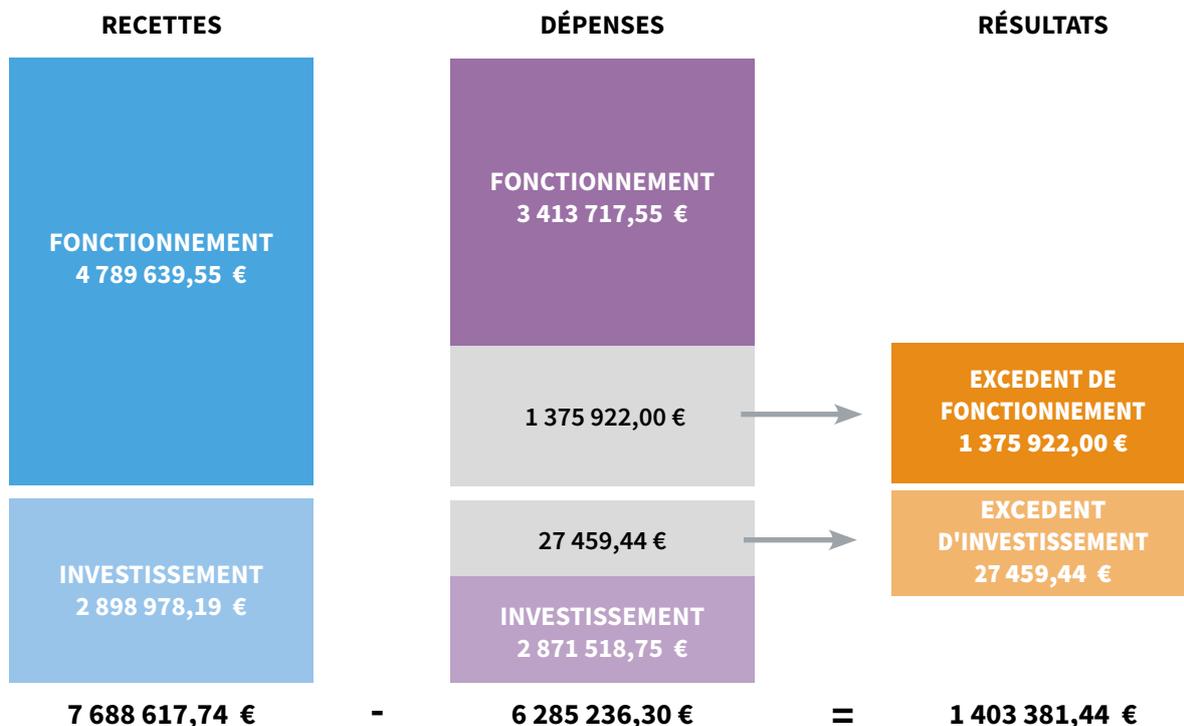
La section investissement comptabilise les travaux importants et les acquisitions d'équipements. Ces dépenses viennent accroître le patrimoine de la commune et valoriser l'existant. **Elles s'établissent à 1 800 000 € en 2024.**

Ces dépenses d'investissements se répartissent, pour l'essentiel, comme suit :

- Nouveau centre technique municipal :565 000 €
- Vidéoprotection (1ère phase) :267 000 €
- Place de la Croisée (fin d'aménagement) :181 000 €
- Aménagements divers (espaces publics, trottoirs) : 148 000 €
- Travaux bâtiments (presbytère, carré d'As, église) : 135 000 €
- Groupe scolaire Claude Debussy :108 000 €
- Groupe scolaire des Grands Chênes :103 000 €

SYNTHÈSE :

La synthèse du compte financier de l'année 2024, avec les excédents de fonctionnement reportés et les opérations d'ordre (écritures techniques comptables) s'établit comme suit :



Les excédents dégagés constituent une réserve pour financer les futurs investissements.

Budget 2025 : prudence et ambition

La période d'instabilité politique qui s'est ouverte avec la dissolution de l'Assemblée Nationale renforce les incertitudes qui pèsent sur les collectivités locales. De plus dans un contexte de faible croissance économique et d'inflation contenue, le budget 2025, adopté le 6 mars, mise sur des hypothèses prudentes pour préserver l'autofinancement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

> Budget de fonctionnement en hausse de 4,2 %

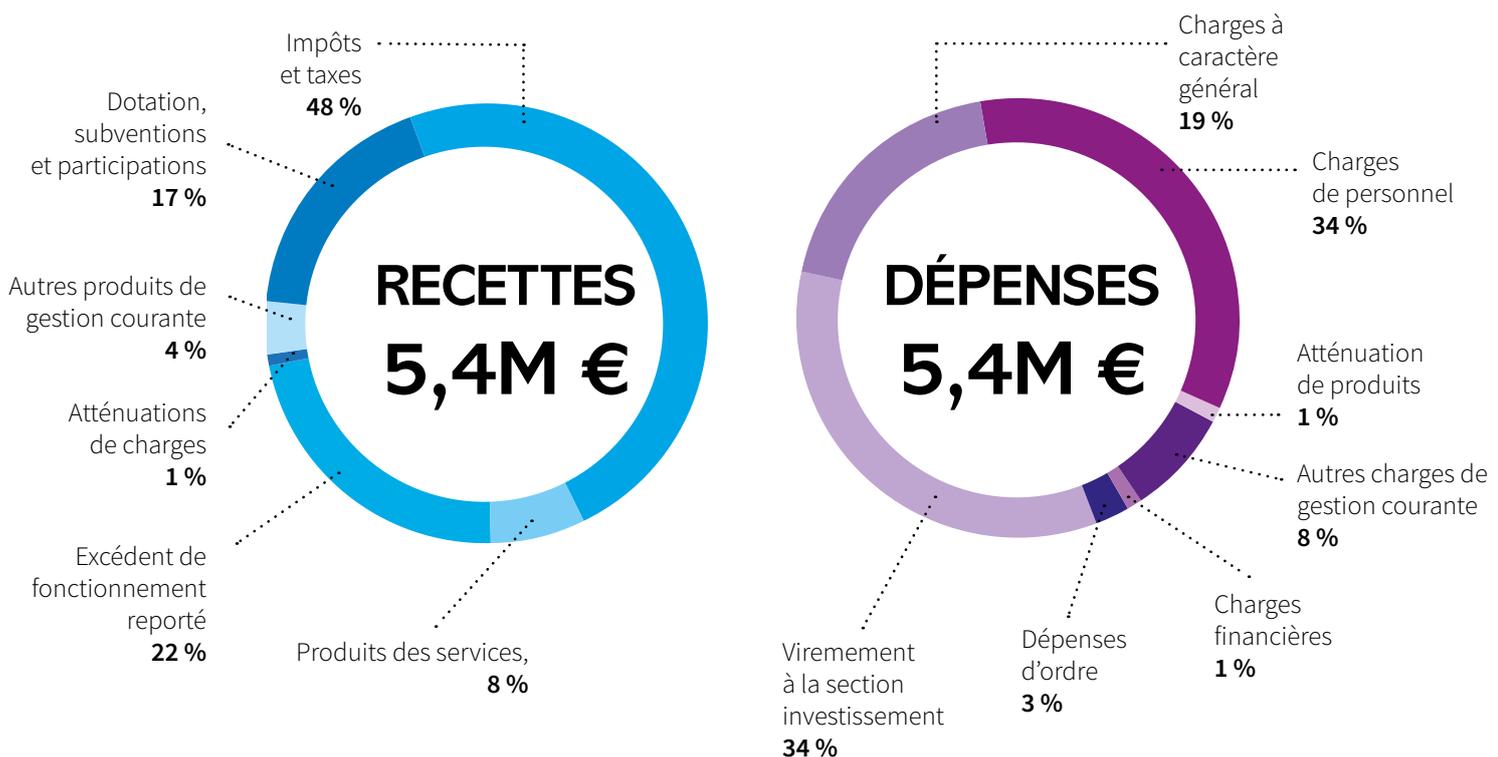
Les crédits des frais généraux sont augmentés de 8,8 % afin de faire face à des augmentations possibles des prix de l'énergie, aux charges croissantes liées à l'entretien du patrimoine, bâtiments et espaces verts ainsi qu'à l'inflation générale.

Pour les charges de personnel, il est prévu une augmentation de 2,6 %, intégrant la participation obligatoire des employeurs au système de prévoyance à compter du 1er janvier 2025 et l'augmentation des cotisations au titre de la retraite. Par ailleurs, il n'est pas prévu de hausse significative du point d'indice de rémunération des agents publics.

> Pas de hausse des taux d'imposition

Le conseil municipal ayant voté le maintien des taux d'imposition, l'augmentation des impôts ne proviendra donc que de la seule revalorisation des bases décidée par l'État indexée sur l'inflation qui sera de 1,7 %.

> RECETTES ET DÉPENSES



SECTION INVESTISSEMENT : des projets au service des habitants

Le budget s'articule autour de deux projets majeurs : l'achèvement de la vidéoprotection et la création d'un terrain de football en gazon synthétique.

> Des « restes à réaliser » d'un montant de 555 751 € TTC

Un volume important d'investissements a été engagé en 2024. Ces programmes vont se terminer en 2025. Ils constituent « les restes à réaliser » pour un montant de 555 751 €.

Il s'agit pour l'essentiel de la vidéoprotection en cours de finalisation, de la rénovation de la signalétique d'information

locale, de l'acquisition d'un tracteur et de travaux sur les bâtiments communaux.

> De nouveaux investissements au budget : 1 646 000 € TTC

L'année 2025 sera marquée par un investissement majeur : la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique.

UN PROJET PHARE POUR 2025 : un terrain de football en gazon synthétique

La pelouse du terrain de foot de Saint-Léger-des-Bois est en mauvais état, en raison d'un problème de drainage et d'un mauvais enracinement de l'herbe. Des travaux sont nécessaires. Après consultation d'un bureau d'études et visites de sites, la municipalité a opté pour la création d'un terrain de football en gazon synthétique.

Les terrains synthétiques sont conçus pour résister à des conditions météorologiques variées et à une utilisation intensive ce qui répond aux besoins du club utilisateur. La météo en déficit de pluie certains étés ou très pluvieuse en automne et hiver, a rendu impraticable le terrain en gazon actuel. De plus, un terrain de gazon synthétique bien qu'il constitue un investissement initial conséquent, engendre des coûts d'entretien réduits, contrairement aux terrains en gazon naturel (tonte, arrosage, fertilisation).

La municipalité a donc orienté son choix vers un terrain en gazon synthétique de dernière génération avec remplissage en liège.

Le coût total est estimé à 1 115 000 € TTC.

Des dossiers de subvention vont être déposés auprès des différents partenaires institutionnels : État, Agence Nationale du Sport, Département, Fédération Française de Foot, SIEML.

Moderniser et maintenir en bon état les bâtiments et espaces publics

- Rénovation énergétique : remplacement du système d'éclairage par des leds sur les sites de la Coudre et la halle de tennis Océane : 60 000 €
- Installation d'un système de badges, investissement de sécurité et d'efficacité de la gestion des accès : 38 000 €
- Rénovation d'une classe, de menuiseries au groupe scolaire des Grands Chênes : 30 000 €
- Rénovation du restaurant scolaire, du bureau de la direction, au groupe scolaire Claude Debussy : 50 000 €
- Rénovation de la salle Jeanne d'Arc : 35 000 €
- Divers voirie - eaux pluviales : 120 000 €

À ces opérations, il faut ajouter le remplacement d'un véhicule (50 000 €) et les acquisitions habituelles de matériels des services techniques et administratifs.

Conclusion : un avenir maîtrisé

Grâce à une situation financière saine, des excédents dégagés et des subventions obtenues, la commune finance ses ambitions sans emprunter ni augmenter les impôts. Cette sérénité budgétaire garantit des services de qualité et des équipements modernes pour tous, aujourd'hui et demain.

RESSOURCES HUMAINES

Deux départs et une arrivée parmi les agents municipaux

Les mouvements du personnel (mutations, arrivées...) ponctuent l'année et accompagnent la structuration des services nécessaire au bon fonctionnement et à la continuité du service public rendu par la collectivité.



**Pascal
MARTIN**

Pascal avait été recruté par la commune en décembre 2020 pour intégrer les services techniques.

Il aura accompli avec sérieux son rôle d'embellissement et d'entretien des espaces naturels de la commune.

Il a rejoint le service voirie d'Angers Loire Métropole. Bonne continuation à lui dans cette nouvelle mission de service au public !



**Samuel
BODIN**

Samuel arrive d'Angers Loire Métropole.

Fort de neuf années d'expériences en espaces verts, il vient de rejoindre l'équipe des agents techniques en remplacement de Pascal MARTIN.

Il mettra à profit ses nombreuses compétences pour répondre aux besoins accrus sur la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



**Alexandre
RECIO**

Alexandre occupait avec beaucoup d'implication le poste de régisseur et gestionnaire des salles communales.

Aujourd'hui, il aspire à une nouvelle aventure, tournée majoritairement vers la régie de spectacles. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle perspective.

.....

En attendant son remplaçant en cours de recrutement, ses missions sont réparties en interne pour assurer la continuité du service au public (locations de salles, gestion des assos...). Merci de vous adresser aux accueils des mairies.

ENFANCE

Vie scolaire : le nouveau projet éducatif territorial (PEDT) a été adopté.

Qu'est-ce un PEDT ?

Créés par la circulaire du 11 mars 2013, les PEDT ont accompagné la réforme des rythmes scolaires de 2013-2014. De manière plus générale, l'idée était de partager une réflexion sur les besoins de l'enfant durant la semaine, pour favoriser ses apprentissages, en associant l'ensemble des acteurs éducatifs qui interviennent : parents, enseignants, animateurs, ATSEM... La démarche d'un PEDT est encouragée car elle permet, quel que soit le rythme scolaire choisi, de construire localement un projet éducatif partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire, dans l'intérêt des enfants.

Extrait de la circulaire 11 mars 2013 : « Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ».

Le PEDT actuel de la commune de Saint-Léger-de-Linières arrive à échéance au 31 août 2025 et nécessite une évaluation, comme prévu, lors de sa mise en place en 2022, mais l'élaboration d'un nouveau projet pour la période 2025/2028 est également nécessaire.

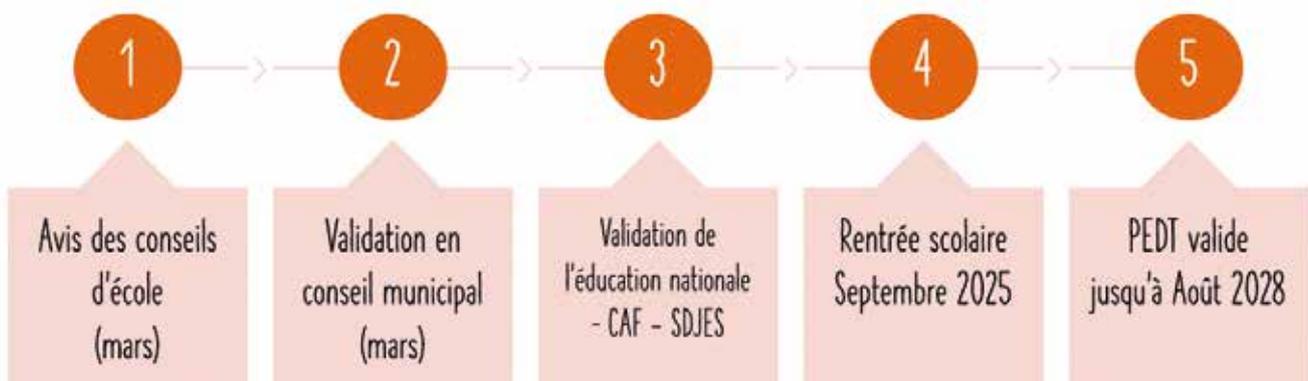
Différentes enquêtes ont été menées au cours du mois de décembre 2024 auprès des enfants (maternelle et primaire), des enseignants, des familles et du personnel communal. Les résultats ont été présentés au comité de pilotage le mardi 14 janvier 2025.

Sans donner les résultats complets et détaillés de ces enquêtes, voici les trois propositions retenues et validées par le comité de pilotage pour l'écriture du nouveau PEDT qui couvrira la période 2025-2028 :

- **Maintien des horaires de l'accueil périscolaire** : 7h30 le matin ; 18h30 le soir.
- **Extension des horaires de l'ALSH** (centre de loisirs, petites et grandes vacances) : ouverture avancée à 7h30 au lieu de 8h, en cohérence avec les ouvertures matinales de l'accueil périscolaire et horaire identique aux autres communes environnantes.
- **Maintien du lieu d'ouverture du centre de loisirs à Saint-Jean-de-Linières** (Claude Debussy) ; avec cependant possibilité de transfert ponctuel à Saint-Léger-des-Bois (Grands Chênes) lors de travaux importants.

Le bilan de l'actuel PEDT et le nouveau, applicable à compter du 1^{er} septembre 2025, ont été validés lors des deux conseils d'école de mars et lors du Conseil Municipal du 6 mars 2025.

NB : le comité de pilotage est composé de 24 membres (6 enseignants, 6 représentants de parents d'élèves et de membres des associations de parents d'élèves, 6 membres du personnel communal et 6 élus).



ACCUEIL DE LOISIRS

Deux semaines d'activités colorées à l'accueil de loisirs !

Cet hiver, l'accueil de loisirs a proposé à ses jeunes participants un programme des plus dynamiques et colorés. Pendant deux semaines, petits et grands se sont immergés dans l'univers fascinant des couleurs à travers des activités ludiques et créatives.

Chaque jour, les animateurs et les enfants étaient invités à s'habiller dans une couleur différente, apportant une touche de gaieté et d'enthousiasme à l'ensemble des journées. Ce petit défi vestimentaire a créé une belle ambiance de cohésion et de convivialité, renforçant l'esprit de groupe parmi les enfants.

Les activités proposées durant cette période ont été aussi diverses qu'amusantes. Au programme, des ateliers artistiques permettant aux enfants de découvrir, de peindre, et de jouer avec les couleurs. Les créations variaient des dessins abstraits aux compositions diverses, permettant à chacun d'exprimer sa propre interprétation des couleurs.

En plus de ces moments créatifs, les enfants ont eu l'occasion de profiter de quelques sorties. Le groupe des plus jeunes s'est amusé au Parc Ouistiti, un endroit idéal pour retrouver une multitude de couleurs tandis que les plus grands ont testé leur adresse au Silver Bowl (bowling). Mais ce n'est pas tout ! La dernière sortie s'est déroulée à La Grange aux Jeux à Chemillé, un espace de loisirs rempli de jeux en intérieur, parfait pour conclure ces deux semaines de vacances.

En résumé, ces journées de vacances de février au centre de loisirs ont été un véritable succès : de la bonne humeur, des activités enrichissantes, des sorties captivantes et des enfants heureux d'avoir partagé de nombreux moments ensemble. L'équipe d'animation est impatiente de se retrouver pour les vacances de printemps.



Ouvertures ALSH (Sauf jours fériés)

- PRINTEMPS : du 7 au 18 avril 2025
- ÉTÉ : du 7 juillet au 1 août / du 18 au 28 août 2025 (fermé le vendredi 29 août 2025)

L'inscription aux camps d'été sera prochainement disponible !

CME - Chronique d'une réussite des jeunes élus

L'aboutissement d'un projet ! Les jeunes élus du CME peuvent être fiers.

Animés et accompagnés par Camille du CSI, assistée par l'adjoint aux affaires scolaires, ces onze jeunes élus, ont mené à bien le projet phare de leur mandat : orchestrer de manière intégrale leur tournoi de basket intergénérationnel.

Nombre de difficultés ont été rencontrées : sélectionner une date qui satisferait le plus de personnes possible, discuter de la disponibilité d'une salle, faire appel à la mairie, concevoir l'affiche, élaborer le formulaire d'inscription, choisir la méthode de communication à utiliser, convaincre leurs parents, amis et autres proches de s'impliquer dans leur projet, établir les règles du jeu et finalement prendre part au tournoi en tant que participant ou arbitre.

L'annonce publique a été faite le 10 janvier, lors de la cérémonie des vœux devant plus de 250 personnes la pression était là : réussir.

Verdict : le vendredi 14 février 2025 : une participation nombreuse, un tournoi dynamique, quatre équipes engagées avec de nombreux matchs très disputés dans une ambiance

festive conclue par un moment de convivialité dans la salle de Linériis. Félicitations à eux pour la grande affluence malgré les congés scolaires.

Les obstacles et incertitudes n'ont pas eu raison de leur enthousiasme, de leur volonté de réussir. Ceci illustre parfaitement leur maturité naissante, leur travail en équipe ; un grand bravo à eux ainsi qu'aux parents accompagnateurs.



EVENEMENTS MUNICIPAUX

Le rythme dans la peau

Notez dès maintenant la date : la fête de la musique se déroulera cette année le vendredi 13 juin, à l'esplanade de la Coudre.

Côté ambiance, venez écouter : la fanfare des Skroks, le groupe Les Frangins, et la chanteuse Audrey K.

Côté restauration, vous aurez du choix pour vous régaler avec : Complètement Food (burgers et paninis), Madikera Cocktails (plats antillais), Olivier Jousset (sandwichs), Pizza Dali et Pizza du Frêne.

Côté buvette, les associations FCLJLM, Nounous des Bois, et APE Les Grands Chênes se chargeront de vous hydrater et vous proposer quelques gourmandises sucrées.



« Nature et alimentation » : tout un programme !

La fête de l'environnement aura lieu le samedi 24 mai, de 9h30 à 12h30, sur l'esplanade de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois.

Cette année, l'alimentation sera valorisée : cuisine, circuits courts, gestion des déchets alimentaires, respect de la biodiversité, gaspillage alimentaire, compostage des épluchures, jardinage, maraichage, agriculture bio, plantes médicinales, ...

L'association Solidari'Food sera présente et proposera une animation « vélo-smoothie », ainsi qu'un atelier « crumbler » (production de farine recyclée à partir de restes de pains).

Vous retrouverez également nos partenaires habituels : Angers Loire Métropole, le Club Photo 24x36, les Jardiniers de la Coudre, l'ABCD, l'ASAD 49, ... sans oublier le Conseil Municipal des Enfants, et le groupe JML encadré par le CSI.

Venez nombreux pour « fêter la nature » et découvrir la multitude d'actions possibles pour préserver notre environnement, tout en s'amusant au travers d'animations gratuites et pour tous les âges.



ENVIRONNEMENT

Campagne de fleurissement 2025

Distribution de sauges et de graines mellifères

Les années passées, la municipalité proposait à ses habitants de fleurir la commune en leur fournissant gratuitement des géraniums-lierres.

Ces plantes, bien qu'elles apportent de la gaieté avec leurs belles couleurs, nécessitent un arrosage régulier.

C'est pourquoi, cette année, il est proposé aux habitants **deux nouveautés** :

- **une sauge « Perovskia Atriplicifolia »**. Il s'agit d'une petite plante-arbuste, peu gourmande en eau, nectarifère, dépolluante.
- **un sachet de graines mellifères**. Il s'agit d'un mélange de graines de plusieurs plantes produisant du nectar et du pollen en bonne quantité et de bonne qualité pour les abeilles butineuses.

ATTENTION

- Vous ne recevrez pas de confirmation d'inscription, ni de rappel de la date de retrait.
- Il ne sera rien remis aux personnes non inscrites avant la date limite indiquée.
- Il ne sera rien remis aux personnes ne pouvant pas venir le jour de la distribution.
- Il ne sera rien remis avant l'horaire de 9h30.

Les conditions pour en bénéficier gratuitement sont les suivantes :

- habiter la commune,
- venir en personne récupérer votre sauge et/ou votre sachet de graines lors de la fête de l'environnement, le samedi 24 mai entre 9h30 et 12h sur l'esplanade de la Coudre à St-Léger-des-Bois,
- s'engager à semer les graines et/ou planter la sauge de façon visible depuis la rue (terre non fournie),
- **remplir le bulletin d'inscription ci-dessous** et le remettre dans la boîte aux lettres de votre mairie, ou l'envoyer par mail à mairie@saint-leger-de-linieres.fr, **AVANT LE 25 AVRIL 2025**.

Campagne de fleurissement

NOM : Prénom :

N° : Rue :

Commune déléguée : St-Léger-des-Bois / St-Jean-de-Linières

Téléphone :



Je souhaite recevoir une sauge Perovskia Atriplicifolia

J'ai bien noté de venir en personne récupérer ma sauge et/ou mon sachet de graines, lors de la fête de l'environnement : le samedi 24 mai entre 9h30 et 12h sur l'esplanade de la Coudre à St-Léger-des-Bois,



Je souhaite recevoir un sachet de graines mellifères

Je m'engage à semer les graines et/ou planter la sauge de façon visible depuis ma rue.

Signature :

Succès de la 3^{ème} édition du petit déj inter-entreprises

Le 23 janvier dernier, la municipalité a accueilli les entreprises et auto-entrepreneurs de Saint-Léger-de-Linières autour d'un petit déjeuner. Invités en amont par l'intermédiaire des différents réseaux de la commune, près de cinquante chefs d'entreprises ont participé, avec l'objectif de faire connaissance, créer du lien, réseauter...

Ce temps d'échanges, qui se veut simple et convivial autour d'un café et d'une viennoiserie, est toujours très apprécié des professionnels : c'est l'opportunité pour eux de se présenter, de partager leur expérience, leurs offres d'emploi...

Un constat : de nombreuses nouvelles entreprises viennent de s'installer sur la commune, l'occasion de leur souhaiter la bienvenue mais aussi de leur faire découvrir les services municipaux utiles à leur activité.

Les élus se réjouissent des retours très positifs échangés à l'issue de ce petit déjeuner qui sera, bien entendu, renouvelé en 2026.

Vous êtes entrepreneur sur la commune et avez manqué l'information, enregistrez-vous sans attendre auprès d'Aline BELLANGER : communication@saint-leger-de-linieres.fr

GLOBAL OUEST ÉNERGIES

Global Ouest Énergies se donne pour mission de rendre l'énergie verte accessible à tous grâce à des solutions innovantes, performantes et durables (pour particuliers, professionnels et agriculteurs).

Nos experts en énergies renouvelables sont spécialisés dans l'installation de panneaux photovoltaïques mais proposent également l'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique, ainsi que des services d'électricité générale.

Contact :
16 rue de la Liberté - St-Jean-de-Linières
02 41 35 94 06 / contact@goenergies.fr
www.goenergies.fr



MAM COCON ET PAPILLON

Nous sommes trois professionnelles de la petite enfance, Amélie, Angélique et Sandra, ayant une forte expérience en micro-crèche. Nous avons créé notre Maison d'Assistantes Maternelles afin de pouvoir exercer notre métier en accord avec nos valeurs et nous permettre de nous épanouir complètement dans ce métier qui nous passionne.

Contact :
74 chemin des Gohardières - Saint-Léger-des-Bois
07 61 03 91 58 / mam.coconetpapillon@gmail.com
Facebook: Mam Cocon et Papillon
Instagram: mam_cocon_et_papillon



ANJOU UTILITAIRES

Nous sommes spécialisés dans la vente d'utilitaires multi marques et la recherche personnalisée d'utilitaires. Nous vous accueillons au 6 chemin de la Maladrie (à côté de FJ Auto 49).

Contact :
6 chemin de la Maladrie - Saint-Jean-de-Linières
www.facebook.com/profile.php?id=61567005221282
06 45.80 68 68 / contact@anjou-utilitaires.com



MANOLIA DÉCORATION

Manolia Décoration, spécialiste de la décoration d'intérieur et des objets personnalisés, vous aide à créer un intérieur qui vous ressemble, alliant harmonie, bien-être et budget maîtrisé.

Contact :
Marie CHALAOUCHI
06 99 84 04 65 / contact@manolia-decoration.fr
Instagram : marie_manolia_decoration



JEUNESSE

L'espace jeunesse pour les jeunes de 10 à 18 ans

Deux lieux t'accueillent par alternance les vendredis soir de 18h30 à 22h (hors vacances scolaires) :

- à St-Léger-des-Bois (près de l'école, rue du Lavoir),
- à Saint-Jean-de-Linières (Carré d'As, route de la Forêt).

L'accueil est libre et tu viens quand tu peux ; de plus une navette est prévue entre les deux sites !

Tu y trouveras un large choix d'activités pour t'amuser et te détendre. Le programme est construit avec tous les jeunes selon leurs envies :

- Soirées jeux : un petit Kem's, ou bien d'autres jeux de société...
- Repas à thème : crêpes, raclette, pizzas... de quoi satisfaire toutes les envies !
- Sorties fun : piscine, patinoire, laser-game, trampoline parc, et bien plus...
- Soirées libres : un moment pour profiter entre amis d'un cadre agréable.

(Certaines activités peuvent demander une petite participation financière.)



Comment s'inscrire à l'espace jeunesse ?

L'adhésion au CSI L'Atelier est indispensable et peut se faire facilement en ligne :

latelier.centres-sociaux.fr/

Elle permet également de t'inscrire aux animations vacances proposées sur tout le territoire intercommunal : St-Léger-de-Linières, St-Martin-du-Fouilloux, Savennières, St-Georges-sur-Loire, St-Germain-des-Prés et Champtocé-sur-Loire.

Pour toutes infos, contacte Camille au 06 43 24 79 51 ou par mail à camilleblanchard@csi-latelier.fr

Le groupe JML pour les jeunes de 14 ans et plus

Tu as envie de t'investir dans des projets pour ta commune ? Le groupe JML est fait pour toi ! Il se compose de jeunes engagés dans des actions locales pour contribuer activement à la vie de la commune :

- Préparer des activités pour la journée de l'environnement,
- Réfléchir à des projets d'aménagements pour la commune,
- Participer à des initiatives pour améliorer ton cadre de vie.

En retour, la commune t'accompagne dans la mise en place de tes projets personnels et t'aide à les concrétiser !

Tu veux rejoindre JML et participer à des projets passionnants ? Contacte Solène au 06 84 41 98 78 ou par mail à solenegillois@csi-latelier.fr

Les chantiers jeunes pour les jeunes de 14 à 18 ans

En 2024, la commune a mis en place 3 chantiers jeunes :

- L'embellissement du transformateur de la place de la Croisée au printemps,
- la rénovation et la construction des décorations de Noël à l'automne,
- la préparation des bouchées apéritives du repas des aînés à l'automne.

Participer à un chantier te donne l'occasion de t'impliquer dans la vie de ta commune, d'acquérir de nouveaux savoir-faire et de vivre une expérience de travail en groupe où règne la bonne humeur.

En échange de tes services, la commune verse au CSI L'Atelier une bourse qui t'est réservée à des fins éducatives, de formation, d'accès à la mobilité...

Sous réserve de changements, voici les prochains chantiers prévus :

- Entretien des espaces verts du 7 au 10 avril pour 12 jeunes,
- Peinture du 30 juin au 3 juillet pour 10 jeunes,
- Décorations de Noël du 20 au 23 octobre pour 12 jeunes,
- Repas des aînés le 22 novembre pour 6 jeunes.

Plus d'infos auprès du CSI L'Atelier au 02 41 39 17 11.



L'espace jeunesse, le groupe JML, et les chantiers jeunes t'offrent de nombreuses occasions de t'amuser, de rencontrer d'autres jeunes, et de t'impliquer dans des projets qui font avancer ta commune. Alors, n'attends plus pour rejoindre l'aventure !

PETITE ENFANCE - Nos bouts de chou

Un bref aperçu des divers types d'accueil pour les jeunes enfants.

L'association intercommunale La Boîte à Malice (BAM) gère trois services de la petite enfance :

- un **relais petite enfance** (RPE) itinérant,
- un **multi-accueil collectif « Mille-Pattes »** à St-Jean-de-Linières, avec une capacité de 30 places,
- et un **multi-accueil collectif** à St-Georges-sur-Loire avec une capacité de 24 places.

D'autres modes de garde sont également possibles :

- **en accueil collectif privé**, les micro-crèches « Les Lutins d'à côté » sur St-Jean-de-Linières et « Brin de nature » sur St-Léger-des-Bois proposent chacune 12 places.

- **en accueil individuel**, les assistantes maternelles de St-Jean-de-Linières disposent de 45 places, dont une MAM « Bulle de câlins », et celles de St-Léger-des-Bois disposent de 52 places, dont une MAM « Cocon et papillon » (ouverte en janvier).

L'ensemble de ces modes d'accueil est visible au guichet unique de la BAM. Les animatrices du relais petite enfance informent des disponibilités et orientent les familles selon leurs besoins (rpe@boiteamalice.org).

Elles contribuent également à la formation des assistants maternels, animent et développent un lieu d'échanges, et accompagnent également les porteurs de projet.

Voici une rétrospective des animations 2024 en images.



LA BOITE À MALICE - Événements à venir



- Un mercredi par mois : matinées d'Éveil parents-enfants.

Venez partager avec votre enfant un temps de jeu, de découvertes et d'éveil ! **Contact : puericultrice@boiteamalice.org**

- 16 mai dès 18h30 : apéro Papote, un moment d'échange et de partage pour les parents de jeunes enfants, avec Virginie Schegerin, conseillère familiale, et une professionnelle de La Boîte à Malice.

Contact : aperopapote@boiteamalice.org

- 17 mai de 9h à 16h30 salle Beausite à Saint-Georges-Sur-Loire : première édition de notre fête du printemps.

C'est un événement familial et convivial à ne pas manquer avec au programme : un spectacle jeune public autour de la nature, un marché de la petite enfance avec des exposants et ateliers, une buvette et des gourmandises, des animations pour petits et grands, et une tombola. Une journée pour se retrouver, partager et s'amuser, tout en soutenant les projets de La Boîte à Malice !

Nous comptons sur vous pour faire de cette première édition un succès !

Pour toute question : bulle.evenementielle@boiteamalice.org

C.L.A.P. 

Culture Linières Animation Programmation

Cette année la saison culturelle se terminera le samedi 26 avril avec du théâtre.

La Compagnie de l'**Ourson Blanc** vous présentera « *Je suis pas bien, là ?* », une adaptation de Bernard Clément sur la vie de Patrick Dewaere à la destinée à la fois tragique et pleine d'humour.

Cette saison 2024-2025 a été marquée par une meilleure fréquentation des spectacles.

Cette programmation est faite pour vous ; nous nous efforçons de vous proposer un programme varié afin de satisfaire le plus grand nombre de spectateurs. Merci d'y répondre en venant toujours plus nombreux à l'espace Galilée.

Nous préparons actuellement la saison 2025-2026 durant laquelle vous retrouverez du théâtre, de l'humour, de la chanson et de la musique.

> **Les tarifs en vigueur sont** : 12 € en normal, 8 € en réduit, une carte d'adhésion annuelle à 8 € permettant de bénéficier du tarif réduit.

> **Les réservations** peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets. Les réservations par téléphone restent possibles.

Contact :

www.clapstjean.com - 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58



BIBLIOTHEQUE

Association ABCD



L'animation « Soupe et Lire » du 24 janvier dernier dans le cadre de « La Nuit de la Lecture » a obtenu un beau succès.



La bibliothèque est le relais de l'opération départementale « jeunes pousses » : don de l'album « Le nid », de Servant et Le Saux, pour chaque naissance. Les heureux parents d'un bébé né en 2025 peuvent venir le chercher à la bibliothèque.

Des livres ont été acquis récemment, ils vous attendent !

A vos agendas :

- 1^{er} mardi du mois : « Raconte-moi des histoires » jusqu'à 3 ans,
- Mercredi 2 avril : « l'heure du conte » à partir de 4 ans,
- Samedi 24 mai 9h30 à 12h30 : stand à la journée de l'environnement,
- Samedi 14 juin : St Léger Plage.

En janvier, la municipalité a installé deux boîtes à livres à Saint-Léger-de-Linières, aboutissement d'un projet soumis par l'ABCD dans le cadre du budget participatif, et voté par les habitants. Principe : chacun prend gratuitement un livre et/ou en laisse un. Une autre façon de rentrer dans le monde de la lecture.

Contact :

abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr
 Réservation en ligne sur le réseau Latulu :
latulu.c3rb.org

Permanences :

- lundi et vendredi : 16h-18h
- mercredi : 17h-19h
- samedi : 10h-12h
- 1^{er} dimanche du mois : 10h-12h
- Vacances scolaires : mercredi et vendredi : 16h-18h

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU



Le Petit Anjou poursuit ses animations et propose deux rendez-vous en un même week-end à la gare :

- **Samedi 5 avril**, le musée invite les passionnés à venir chiner lors de sa 2^{ème} bourse ferroviaire.
- **Dimanche 6 avril**, l'association présentera une grande exposition de miniatures : pompiers, engins TP, voitures, maisons de poupées, avions, moulins, bateaux, trains...

Rendez-vous sur notre site internet
www.petit-anjou.fr pour découvrir
 les autres animations 2025 !

Saint Jean de Linières (49)



SALON DES MINIATURES

entrée
5€



**6 AVRIL
2025**

Dim 10h - 18h

& 2^e Bourse
ferroviaire

**SAM 5 AVRIL
10h - 19h 2025**

LA GARE DU PETIT ANJOU

Infos et inscription : bourse@petit-anjou.fr

www.petit-anjou.fr/bourse



COMITÉ DES FÊTES

La Liniéroise et L'APE vous proposent deux jours de festivités.

Avec la création de la nouvelle place de la Croisée et de son joli kiosque, il ne vous reste plus qu'à réserver le weekend **des 28 et 29 juin**, pour agrémenter cette jolie photo et l'honorer de votre présence !



SAMEDI 28 JUIN 2025

- de 17h à 18h : trois courses enfants, 500m, 1000m et 1500m, en fonction des années de naissance.
- 18h : départ du « trail 18km solo » (course à pied).
- 18h20 : départ du « relais 6+4km » et 10km solo.

Inscriptions aux différentes courses à partir du 7 avril 2025 sur :

la-liniéroise.sportsregions.fr

Pour les personnes majeures non licenciées FFA, il est possible de s'inscrire aux courses en téléchargeant le document PPS sur le site « PPS FFA ».

- 19h : restauration Food trucks.
- de 21h à 0h30 : animation musicale avec le groupe CRISTAL, pour ambiancer le repas.
- 23h30 : feu d'artifice.

DIMANCHE 29 JUIN 2025

- Traditionnel concours de pétanque.
- Vide-greniers organisé par l'APE.

Nous comptons sur vous pour courir, applaudir, vous nourrir, vous divertir...



EMMAÜS



Graine d'Emmaüs, une ferme maraîchère au cœur de la communauté

Le projet est sorti de terre en 2021 avec pour objectif l'auto-alimentation en légumes de la communauté : manger mieux, local, de saison, et assurer les 30 000 repas par an.

A ce jour, nous avons en culture 1 100 m² de tunnel et 5 000 m² de plein champ, ainsi que 450 mètres de haies bocagères (plus de 300 arbres) et fruitières (90 arbres) qui séparent nos neuf parcelles.

La production en 2024 a atteint 10,4 tonnes, dont 2,10 tonnes ont été données aux Restos du Cœur.

Malgré un encadrant, deux compagnons et huit bénévoles : nous manquons de bras. Si vous souhaitez nous rejoindre, envoyez un mail à :

benevolat.emmaus.angers@gmail.com en indiquant vos coordonnées et vos disponibilités.



CLUB PHOTO 24 X 36

Le concours d'octobre est lancé avec les thèmes suivants :

- Couleur : « Couchers de soleil »
- N&B : « La brume »

Ce concours est ouvert à tous et les photos seront présentées **les samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025, salle Calebasse.**

À cette 41^{ème} exposition sera associée celle des enfants de CM2 pour leur concours annuel.

La vie du club :

- Ateliers « critique » : « la flore » et « l'ombre ».
- Ateliers techniques à venir : « la pose longue » suivie d'une séance spéciale sur « le mouvement » à la salle Calebasse.
- Participation au concours de St Sylvain début avril 2025 (après celui de Beaucoüzé en fin d'année 2024).

Renseignements : clubphoto24x36@gmail.com

Lien vers notre site internet : club-24x36.s2.yapla.com/





THÉÂTRE EST MON VILLAGE

C'est l'histoire d'une pièce de théâtre avec du suspense, des rebondissements, de l'aventure, de l'humour, et encore des rebondissements, et aussi des personnes un peu bizarres... Vous la connaissez ? Non ? Oui ? Non ? parce que si... Non... Alors notez la date de la pièce « À nous l'Argent-ine ! » mise en scène par Charlotte Bessard pour la troupe adulte « La coudre aux yeux » (week-end **14/15 juin** à la salle Europe de l'espace Galilée).

Et il y a aussi des enfants qui jouent, mais pas dans la même pièce et pas le même jour ! Vous les connaissez ? Alors venez les voir dans le spectacle écrit et mis en scène par Isabelle Becker (week-end **24/25 mai** à la Calebasse).

Notez ces dates dans votre agenda.

Informations et réservations à :
theatreestmonvillage49@gmail.com
 ou 06 69 49 52 92.

Théâtralement vôtre !

APE CLAUDE DEBUSSY SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Cap sur la fin de l'année !

L'année est déjà bien entamée et nous vous réservons encore de bons moments de partage !

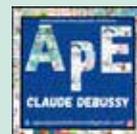
Nous vous donnons rendez-vous le **lundi 21 avril** pour la traditionnelle chasse aux œufs dans la forêt de Saint-Jean-de-Linières, en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Notre deuxième soirée à l'école aura lieu le **23 mai** prochain ! Pour cette soirée, nous mettrons à l'honneur les couleurs du Portugal pour un repas convivial. Ambiance garantie !

Enfin, juin arrivera à grands pas et notre beau vide greniers aussi ! La 20^{ème} édition nous a apporté quelques déceptions suite aux intempéries, nous comptons bien mettre les bouchées doubles pour cette édition 20 bis lors du week-end de la Saint-Jean le **dimanche 29 juin**.

Retour également de la benne à papiers le week-end du 21 juin !

Pour nous rejoindre :
mailapestjeandelinieres@gmail.com
 Facebook ou Instagram « [apeclaudedebussy](#) »



CIE LES IMPROSTEURS

A votre calendrier !

Depuis la rentrée, la troupe des ImprostEURs a joué à guichet fermé la pièce « Sens dessus dessous » écrite par Isabelle ACENSIO BECKER.

Des rires, de l'émotion et de beaux souvenirs, un réel succès par trois fois : à l'espace Galilée à St-Jean-de-Linières ; puis à Bécon-les-Granits pour l'association Bécon Solidarité ; et plus récemment salle de l'Argerie au Louroux-Béconnais pour l'association Rêves.

Le spectacle continue avec de vraies pépites à venir !

Dates à retenir à l'espace Galilée :

- Les 16, 17 et 18 mai 2025, spectacle des enfants et ados,
- Les 23 et 24 mai 2025, spectacle adulte des Improvistes.

Soyez au rendez-vous !

Théâtralement Vôtre

Site internet :

lesimprostEURs49.wixsite.com/lesimprostEURs

Renseignements : Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02

Les
ImpostEURs



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié, songeant à tous ses adhérents et notamment à ceux qui sont seuls, ouvre le club même les jours fériés :

- 01/05/2025 : fête du travail
- 08/05/2025 : fête de la Victoire de 1945
- 29/05/2025 : jeudi de l'Ascension (ce jour est ouvert depuis 2015)

Nous vous invitons à notre **concours de belote** sans annonces (ouvert aux non-adhérents) **le jeudi 3 avril à 13h30 à l'espace Galilée.**

Repas à thème : réservez votre **13 mai** pour la traditionnelle choucroute au Carré d'As.

Ce jour de convivialité rassemble généralement une quarantaine de personnes parmi la soixantaine d'adhérents. Il se termine soit par une randonnée pour certains, ou par des jeux divers pour d'autres, pour clore l'après-midi.

Contactez-nous pour rejoindre le club. Nous pourrons vous fournir le planning 2025 de nos activités variées.

Renseignements et inscription :

Luc MORICE, Président : 06 44 16 80 31

Michel GAULTIER, Trésorier : 06 88 06 57 19 - rene-michel.gaultier@orange.fr

Nicole CHASSERIAUD, Secrétaire : 02 41 39 71 27



LAL

(LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)



On bouge à Saint-Léger-de-Linières !

L'association « L.A.L. Linières Activités Loisirs », fondée le 25 mai 1978, a pour but de favoriser la qualité des rapports humains, au travers des activités sportives et de loisirs, au sein de la commune de Saint-Léger-de-Linières.

Celle-ci regroupe onze activités diverses :

Couture – Cyclotourisme – Danse en Ligne – Dance kids – Gym douce – Gym active d'entretien – Pilates – Sophrologie – Volley Ball loisirs – Yoga – Zumba adultes

Pour toute information sur l'association, n'hésitez pas à consulter notre site internet où vous pourrez retrouver les horaires de chaque activité, les tarifs et les contacts des adhérents référents :

lal-saintjean.wixsite.com/asso

TOURNOI DE VOLLEY-BALL :

Notre tournoi annuel de volley-ball Loisirs aura lieu, le vendredi 16 mai 2025 au complexe de la Coudre à Saint-Léger-de-Linières !

Pour plus de renseignements, contactez Éric GEBA aux coordonnées sur notre site internet rubrique "Volley-Ball".

Emmanuel MARION, Président

Delphine MARION, Vice-présidente

Contact général L.A.L. : lal.saintjean@gmail.com

FOOTBALL



LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET

C'est une fin de saison qui s'annonce riche en émotions avec des championnats disputés dans toutes les catégories. L'équipe Senior Féminine (SF1) en Nationale 2 fait un superbe parcours en s'affirmant aux premières places, elle tient son rôle de locomotive entraînant sur sa voie toutes les équipes du club.

Le planning des animations :

- Stage du 14 au 18 avril pour les jeunes. Ce stage rassemble les licenciés des différentes catégories et est également ouvert aux non licenciés habitant la commune.
- Soirée dansante LMB le samedi 12 avril, suite au match de NF2 à 18h contre Gimont.
- Matches de Basket : basket Inclusif.
- Tournoi de Palets le vendredi 13 juin à la salle Linériis.

- Tournoi LMB les 13, 14 et 15 juin à la salle Linériis.
- Stage du 7 au 11 juillet pour les jeunes de 6 à 11 ans, licenciés LMB ou non.



Enfin, n'hésitez pas à passer dans les salles lors des matchs le week-end.

Et nous vous invitons, bien-sûr, à venir tester les activités Basket / Basketonic / Basket Santé lors des portes ouvertes dès mi-mai.

RDV sur le site du club / Instagram / Facebook pour retrouver les informations du LMB.

Contact : MH Sureau - 06 44 02 42 27



PÉTANQUE

ST JEAN - ST MARTIN



L'année 2025 a débuté avec une excellente prestation de l'équipe phare du club qui s'est déplacée à Bellerive-sur-Allier pour les 32^{ème} de finale de la Coupe de France.

Elle s'est inclinée en 16^{ème} de finale contre le club de Bize Minervois (11).



Cette année, notre ambition est d'être en 8^{ème} de finale.

Notre concours de belote du 7 février à l'espace Galilée a enchanté les 68 équipes participantes, dans une ambiance de convivialité et de partage technique.

Nos effectifs restent stables avec plus de 70 licenciés malgré des départs vers d'autres clubs.

Nos adhésions Détente sont en progression chaque année, ce qui est de bon augure pour franchir le pas vers une licence.

En 2025, nous organisons deux concours seniors : le premier s'est déroulé le 15 mars et le second aura lieu 20 septembre, puis deux concours vétérans le 2 avril et le 5 septembre (Challenge J-Luc PHILIPPE).

Horaires et lieu d'entraînements :

- > Lundis et jeudis à partir de 14h, et mercredis et vendredis à partir de 20h
- > Halle multi-activités, route de Savennières – Lieu-dit Les Hauts champs – St-Jean-de-Linières

Contacts et infos :

Léon JÉRIGNÉ - 06 68 78 99 09

Jean-Claude DECHEREUX - 06 76 95 12 50

AJC

ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE



Les jardiniers des deux sites de Saint-Léger-des-Bois -Légery et Les Ferrières- ainsi que les familles gérant le poulailler sur le site de Légery, se sont retrouvés pour leur assemblée générale annuelle le vendredi 17 janvier dernier, salle des Sources, à l'issue de laquelle ils ont partagé la galette.



Assemblée générale suivie d'une galette

L'A.J.C. participera à la fête de l'environnement le samedi matin 24 mai prochain. Le thème étant « l'alimentation », nous vous proposerons un petit marché de printemps avec la vente de plants.

Parcelles disponibles à la location, faire la demande par mail à : ajc49170@gmail.com

- **Site des Ferrières :** 5 parcelles (3 de 100 m² et 2 de 150 m²) avec une cabane et un récupérateur d'eau (pour 4 jardins), ainsi qu'un compteur d'eau individuel.
- **Site de Légery :** 2 parcelles de 50 m²
- **Poulailler de Légery :** 1 poule recherche 1 famille

Le jardinage est un excellent moyen de sortir, de faire de l'exercice et de passer du temps avec sa famille ou ses amis. C'est un passe-temps amusant et gratifiant qui peut être pratiqué par des personnes de tous âges... Rejoignez-nous !

Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

INFOS pratiques

NUMÉROS D'URGENCE

15
SAMU

17
POLICE
SECOURS

18
SAPEURS
POMPIERS

112
APPELS
D'URGENCE
EUROPÉEN

115
HÉBERGEMENT
D'URGENCE

119
ENFANCE
MALTRAITÉE

3919
VIOLENCES
CONJUGALES

3114
PRÉVENTION
SUICIDE

114
PAR SMS POUR
LES PERSONNES
MALENTENDANTES

3018
HARCÈLEMENT
SCOLAIRE

S'informer des actualités communales

Plusieurs outils numériques,
pour tous les âges, pour tous les goûts :

L'application « **IntraMuros** » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune :

saint-leger-de-linieres.fr

Les réseaux sociaux :



Frelon asiatique, agissons dès maintenant !

La lutte contre le frelon asiatique (aussi appelé frelon à pattes jaunes) est utile à la préservation de la biodiversité et à la sécurité des individus.



Le printemps marque le début d'une période cruciale dans la lutte contre le frelon asiatique en piégeant les reines fondatrices sortant d'hibernation, et avant qu'elles ne fondent leur colonie de près de 13 000 frelons chacune.

- **Février - mai** : c'est la période du piégeage préventif par la mise en place de pièges calibrés pour préserver les insectes non-ciblés

Les 3 modèles de pièges validés par le plan national pour leur sélectivité (piège à nasse équipés d'une grille anti-noyade des insectes non ciblés), leur sécurité pour l'utilisateur (compartiment de l'appât liquide et des frelons piégés séparés) et leur efficacité, sont :

- le Japonais
- le coréen à ailes
- la nasse à grilles Néoppi jaunes

Ce dernier doit être disposé au soleil près de massifs fleuris, à l'abri du vent, et être déplacé quand la floraison se termine vers un autre massif en fleurs. À partir de juin, les pièges peuvent être retirés.

- **Mars - juin** : repérage des nids primaires (taille d'une balle de tennis) et signalement auprès de la mairie s'il se trouve sur le domaine public, ou en contactant l'ASAD 49 s'il se trouve sur votre propriété.
- **Juin - novembre** : repérage et signalement des nids secondaires (très imposants).

VIGILANCE : les frelons asiatiques deviennent très dangereux à la périphérie de leur nid, par exemple lors d'une taille de haie.

Contact ASAD 49 : 06 08 78 46 54 / defenseabeille@labeille49.fr

Plus d'infos :

www.labeille49.fr/wp-content/uploads/NL-FA-n1-2-1.pdf



Chiens en liberté : arrêté municipal

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune

Suite à des attaques répétées de chiens, un arrêté municipal, en date du 24 janvier 2023 stipule qu'il est expressément interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique et sur l'ensemble du domaine communal, seuls et sans maître ou gardien. De plus, tout chien circulant sur la voie publique et dans les espaces publics (y compris espaces verts communaux et chemins piétonniers), doit être impérativement tenu en laisse.

Les chiens de première et deuxième catégorie (chiens d'attaque et chien de garde et de défense), en plus d'être tenus en laisse, ne doivent pas circuler sans être muselés.

Tout manquement pourra être constaté et faire l'objet de poursuites, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Recensement « citoyen »

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

La démarche de recensement se fait auprès de la mairie de son domicile, muni :

- d'une pièce d'identité valide,
- d'un justificatif de domicile,
- et du livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui permettra au jeune :

- d'être convoqué pour effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit d'office sur les listes électorales et pouvoir voter dès ses 18 ans,
- de pouvoir s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...).

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24



INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.
 La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.
 Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	<p>Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30 - le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h - le dimanche et jours fériés : 10h – 12h
	<p>Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.</p>
	<p>Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.</p> <p>Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).</p>
	<p>Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune. Profitez-en !</p> <p>Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)</p>
	<p>Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !</p>
	<p>Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.</p> <p>Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !</p>
	<p>Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.</p> <p>Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.</p> <p>Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...</p> <p>Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.</p> <p>La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.</p>
	<p>Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.</p>
	<p>Jean-Marc MONTALLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...</p> <p>Pour le contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92. - Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

AGENDA / AVRIL - JUIN 2025



AVRIL

- 1 **Association ABCD**, « Raconte-moi des histoires », bibliothèque, square des Jardinets
- 1 **Boite à Malice**, conférence « Préparer l'entrée à l'école »
- 2 **Association ABCD**, « L'heure du conte », bibliothèque, square des Jardinets
- 2 **Pétanque St-Jean St-Martin**, concours vétérans
- 3 **Club de l'amitié**, concours de belote sans annonces, Carré d'As
- 5 **Association des Amis du Petit Anjou**, 2nde bourse ferroviaire, route de Bouchemaine, 10h / 19h
- 6 **Association des Amis du Petit Anjou**, salon des miniatures, route de Bouchemaine, 10h / 18h
- 12 **Municipalité**, sortie Printemps ABCi, parking Galilée, 16h
- 12 **LMB**, soirée dansante
- 14-18 **LMB**, stage de printemps
- 21 **APE St-Jean-de-Linières**, chasse aux œufs de Pâques, forêt de Linières
- 22 **Don du Sang 49070**, collecte de sang, espace Galilée, 16h / 19h30
- 24 **Municipalité**, conseil municipal, mairie Saint-Léger-des-Bois, 20h30
- 25 **Familles rurales** – Balad'images, séance cinéma adulte, salle Calebasse, 20h30
- 26 **CLAP, théâtre**, « Je suis pas bien, là ? », Espace Galilée, 20h30
- 27 **APE Les Grands Chênes**, animation Pâques

MAI

- 6 **Association ABCD**, « Raconte-moi des histoires », bibliothèque, square des Jardinets
- 8 **Municipalité**, cérémonie commémorative, cimetière de St-Léger-des-Bois, 11h
- 14 **Municipalité**, Facebook Live, 20h
- 16 **Boite à Malice**, apéro Papote, Saint-Georges-sur-Loire, 18h30
- 16 **Municipalité**, rencontre sportive périscolaire
- 16 **LAL/VBSLB**, tournoi de volley-ball, complexe sportif de la Coudre
- 17-19 **Les Improsteurs**, théâtre, spectacle enfants et ados, espace Galilée
- 17 **Boite à Malice**, première fête du printemps, salle Beausite à St-Georges-sur-Loire, 9h / 16h30
- 19 **Municipalité**, réunion annuelle des assos, salle Calebasse
- 22 **Municipalité**, conseil municipal, mairie Saint-Léger-des-Bois, 20h30
- 23 **APE St-Jean-de-Linières**, soirée aux couleurs du Portugal
- 23-24 **Les Improsteurs**, théâtre - représentation des Improvistes, espace Galilée
- 24 **Municipalité**, fête de l'environnement, esplanade de la Coudre, 9h30 / 12h30
- 24-25 **Théâtre est mon village**, représentation de la troupe enfants, salle Calebasse

JUIN

- 3 **Association ABCD**, « Raconte-moi des histoires », bibliothèque, square des Jardinets
- 13 **Municipalité**, fête de la musique, esplanade de la Coudre, 19h30 / minuit
- 13 **LMB**, tournoi de palets, salle Linériis
- 13-15 **LMB**, tournoi de basket, salle Linériis
- 14-15 **Théâtre est mon village**, représentation de la troupe adulte « La Coudre aux yeux », espace Galilée
- 14 **Association ABCD**, Saint-Léger plage, bibliothèque, square des Jardinets
- 21 **APE St-Jean-de-Linières**, mise à disposition d'une benne à papier, devant l'école
- 25 **MSP Boislinières**, conférence à destination des seniors, espace Galilée
- 28 **Comité des Fêtes/APE St-Jean**, courses de La Liniéroise, fête de la St-Jean, place de la Croisée
- 28-29 **Comité des Fêtes/APE St-Jean**, concours de pétanque, vide-greniers, plaine de Linériis

JUILLET

- 3 **Municipalité**, conseil municipal, mairie Saint-Léger-des-Bois, 20h30
- 16 **Municipalité**, sortie été ABCi, balade crépusculaire, parking Galilée, 19h30